

Commentaire philologique d'une page de Rabelais
("Gargantua", éd. Calder/Screech, chap. 21, l. 1-52)

Zygmunt Marzys

Université de Neuchâtel

"Philologia ancilla litteraturae", avait coutume de dire notre maître Jean Rychner. Mais il nous montrait en même temps, et avec quelle force de conviction, que c'était une servante indispensable, mieux, un guide sans lequel l'étude littéraire risquait d'errer à chaque pas.

Fort d'une telle autorité, je me permets de présenter ici un travail ancillaire, mais que j'espère utile; s'il ne contient guère de découvertes, il peut du moins constituer un exemple de ce qu'il est possible de faire avec des étudiants point trop allergiques au labeur de fourmi du philologue¹.

Je me propose de commenter le début du célèbre chapitre du *Gargantua* décrivant le régime éducatif auquel Ponocratès a soumis son élève. Je me bornerai à des remarques sur la graphie et la syntaxe, laissant de côté, bien à regret, le vocabulaire, pour ne pas allonger démesurément ma contribution.

Les trois textes qui figurent ci-après représentent:

1° la version de l'édition princeps du *Gargantua*, publiée par Ruth Calder et M. A. Screech²;

2° la version de l'édition considérée comme définitive (Lyon, François Juste, 1542), telle qu'elle est reproduite par Pierre Jourda³;

¹ Ce commentaire est en effet le fruit d'un cours sur la langue de Rabelais, donné au semestre d'été 1992.

² François Rabelais, *Gargantua*, première édition critique faite sur l'*Editio princeps*, texte établi par Ruth Calder, avec introduction, commentaires, tables et glossaire par M. A. Screech, Genève 1970, p. 143-145. - Sur la date de l'édition princeps, cf. en dernier lieu Mireille Huchon, *Rabelais grammairien*, de l'histoire du texte aux problèmes d'authenticité, Genève 1981 (*Etudes rabelaisiennes* 16), p.111-130.

³ Rabelais, *Oeuvres complètes*, introduction, notes, bibliographie et relevé des variantes par Pierre Jourda, Paris 1962, I, p. 87-89.

3° la "translation" du même passage effectuée par l'équipe de Guy Demerson⁴.

Les différences entre l'édition princeps et celle de 1542 sont instructives quant à l'évolution des idées de Rabelais sur la grammaire et l'orthographe; la "translation" de l'édition Demerson, pour sa part, attire notre attention sur des différences entre la langue du XVI^e s. et la nôtre qui risqueraient sans cela de passer inaperçues.

⁴ Rabelais, *Oeuvres complètes*, édition établie, annotée et préfacée par Guy Demerson, avec une translation due à Philippe Aubrée, etc., Paris 1973, p. 106-107.

Chapitre XXI

*Comment Gargantua
feut institué par Ponocrates en telle discipline
qu'il ne perdoit heure du jour.*

1 Quand Ponocrates congneut la vicieuse maniere de
vivre de Gargantua, delibera de aultrement le instituer
en lettres, mais pour les premiers jours le tolera, consi-
derant que nature ne endure poinct mutations soub-
daines sans grande violence.

2 Pour doncques mieulx son oeuvre commencer, sup-
plya un sçavant medicin de celluy temps, nommé
Seraphin Calobarsy, à ce qu'il considerast si possible
estoit remettre Gargantua en meilleure voye. Lequel
le purgea canonicquement avec elebore de Anticyre et
par ce medicament luy nettoya toute l'alteration et
perverse habitude du cerveau. Par ce moyen aussi
Ponocrates luy feist oublier tout ce qu'il avoit aprins
soubz ses antiques precepteurs, comme faisoit
Timothé à ses disciples qui avoient esté instructz soubz
autres musiciens.

3 Pour mieulx ce faire, l'introduysoit es compaignies
des gens sçavans qui là estoient, à l'emulation desquelz
luy creust l'esperit et le desir de estudier aultrement
et se faire valoir.

4 Apres en tel train d'estude le mist qu'il ne perdoit
heure quelconques du jour, ains tout son temps
consommoit en lettres et honeste sçavoir.

5 Se esveilloit doncques Gargantua environ quatre
heures du matin. Ce pendent qu'on le frottoit, luy
estoit leue quelque page de la divine Escripiture
haultement et clerement, avec prononciation compe-
tente à la matiere, et à ce estoit commis un jeune page,
natif de Basché, nommé Anagnostes. Selon le propos
et argument de ceste leçon souventesfoys se adonnoit
à reverer, adorer, prier et supplier le bon Dieu, duquel
la lecture monstrois la majesté et jugemens merveil-
leux.

6 Puy s'en alloit es lieux secretz fayre excretion des
digestions naturelles. Là son precepteur repetoit ce que
avoit esté leu, luy exposant les poinctz plus obscurs et
difficiles.

7 Eulx retormans, consideroient l'estat du ciel: si tel
estoyt come l'avoient noté au soir precedent, et quelz
signes entroit le Soleil, aussi la Lune, pour icelle
journée.

8 Ce fait, estoit habillé, peigné, testonné, acoustré et
parfumé, durant lequel temps on luy repetoit les
leçons du jour d'avant. Luy mesmes les disoit par
cœur, et y fondoit quelques cas practiques et concer-
nens l'estat humain, lesquelz ilz entendoient aucunes-
foys jusques deux ou troys heures, mais ordinairement
cessoient lors qu'il estoit du tout habillé.

*Comment Gargantua feut institué par Ponocrates en telle
discipline qu'il ne perdoit heure du jour.*

CHAPITRE XXIII

Quand Ponocrates congneut la vicieuse maniere de
vivre de Gargantua, delibera aultrement le instituer
en lettres, mais pour les premiers jours le tolera,
considerant que Nature ne endure mutations soub-
daines sans grande violence¹.

Pour doncques mieulx son œuvre commencer,
supplia un sçavant medicin de celluy temps, nommé
Maistre Theodore², à ce qu'il considerast si possible
estoit remettre Gargantua en meilleure voye, lequel
le purgea canonicquement³ avec elebore de Anticyre⁴
et par ce medicament luy nettoya toute l'alteration et
perverse habitude⁵ du cerveau. Par ce moyen aussi
Ponocrates luy feist oublier tout ce qu'il avoit aprins
soubz ses antiques precepteurs, comme faisoit Timo-
thé⁶ à ses disciples qui avoient esté instructz soubz
autres musiciens.

Pour mieulx ce faire, l'introduisoit es compaignies
des gens sçavans qui là estoient, à l'emulation des-
quelz luy creust l'esperit et le desir de estudier aultre-
ment et se faire valoir.

Après en tel train d'estude le mist qu'il ne perdoit
heure quelconques du jour, ains tout son temps
consommoit en lettres et honeste sçavoir.

Se esveilloit doncques Gargantua environ quatre
heures du matin. Ce pendent qu'on le frottoit, luy
estoit leue quelque page de la divine Escripiture
haultement et clerement, avec prononciation compe-
tente à la matiere, et à ce estoit commis un jeune page,
natif de Basché⁷, nommé Anagnostes⁸. Selon le propos
et argument de ceste leçon souventesfoys se adonnoit
à reverer, adorer, prier et supplier le bon Dieu, duquel
la lecture monstrois la majesté et jugemens merveil-
leux.

Puis alloit es lieux secretz faire excretion des diges-
tions naturelles. Là son precepteur repetoit ce que
avoit esté leu, luy exposant les poinctz plus obscurs
et difficiles⁹.

Eulx retormans, consideroient l'estat du ciel: si
tel estoit come l'avoient noté au soir precedent, et
quelz signes entroit le soleil, aussi la lune, pour icelle
journée.

Ce fait, estoit habillé, peigné, testonné¹⁰, acoustré¹¹
et parfumé, durant lequel temps on luy repetoit les
leçons du jour d'avant¹². Luy mesmes les disoit par
cœur, et y fondoit quelque cas practiques et con-
cernens l'estat humain, lesquelz ilz estendoient aul-
cunes foys jusques deux ou troys heures, mais ordi-
nairement cessoient lors qu'il estoit du tout habillé.

*Comment Gargantua fut éduqué par
Ponocrates selon une méthode telle qu'il ne
perdait pas une heure de la journée.
chapitre 23*

Quand Ponocrates connut le fâcheux mode de vie de Gargantua, il décida de lui inculquer les belles-lettres d'une autre manière, mais pour les premiers jours il ferma les yeux, considérant que la nature ne subit pas de mutations soudaines sans grande violence.

Et, pour mieux commencer sa tâche, il pria un docte médecin de ce temps-là, nommé Maître Théodore, de considérer s'il était possible de remettre Gargantua en meilleure voie. Celui-là le purgea en règle avec de l'ellébore d'Anticyre et, grâce à ce médicament, il lui nettoya le cerveau de toute corruption et de tout vice. Par ce biais, Ponocrates lui fit aussi oublier tout ce qu'il avait appris avec ses anciens précepteurs, comme faisait Timothée avec ceux de ses disciples formés par d'autres musiciens.

Pour parfaire le traitement, il l'introduisit dans les cénacles de gens de science du voisinage; par émulation, il se développa l'esprit et le désir lui vint d'étudier selon d'autres méthodes et de se cultiver.

Ensuite, il le soumit à un rythme de travail tel qu'il ne perdait pas une heure de la journée, mais consacrait au contraire tout son temps aux lettres et aux études libérales. Gargantua s'éveillait donc vers quatre heures du matin. Pendant qu'on le frictionnait, on lui lisait quelque page des saintes Écritures, à voix haute et claire, avec la prononciation requise. Cet office était dévolu à un jeune page natif de Basché, nommé Anagnostes. Suivant le thème et le sujet du passage, bien souvent, il se mettait à révéler, adorer, prier et supplier le bon Dieu dont la majesté et les merveilleux jugements apparaissaient à la lecture.

Puis il allait aux lieux secrets excréter le produit des digestions naturelles. Là, son précepteur répétait ce qu'on avait lu et lui expliquait les passages les plus obscurs et les plus difficiles.

En revenant, ils considéraient l'état du ciel, regardant s'il était comme ils l'avaient remarqué la veille au soir et en quels signes entrait le soleil, et aussi la lune, ce jour-là.

Cela fait, il était habillé, peigné, coiffé, apprêté et parfumé et, pendant ce temps, on lui répétait les leçons de la veille. Lui-même les récitait par cœur et y appliquait des exemples pratiques concernant la vie des hommes; on dissertait quelquefois pendant deux ou trois heures, mais d'habitude on cessait quand il était complètement habillé.

Le chapitre 21/23 du *Gargantua*⁵ ne présente pas de difficultés particulières d'interprétation. Rabelais, en effet, renonce ici aux débordements stylistiques des chapitres précédents⁶, débordements qui reparaitront notamment avec la "geste" de Frère Jean des Entommeures⁷. Les phrases sont relativement brèves, fortement structurées, présentant en parataxe des actions qui s'enchaînent ou en hypotaxe des actions simultanées⁸. Le vocabulaire, modérément latinisé, ne contient guère de mots rares, tels que les termes techniques ou les dialectalismes, si abondants dans d'autres passages. L'ensemble paraît clair à première vue et, pour cette raison même, se prête bien à un commentaire courant.

1. Graphie.

On sait que, dans ses habitudes graphiques, Rabelais était nettement conservateur. Non seulement il était opposé à des réformes radicales comme celle de Meigret, mais il a refusé aussi les innovations modérées d'un Etienne Dolet: ainsi les accents que celui-ci avait introduits en 1542 dans son édition du *Gargantua* ne se retrouvent pas dans la version parallèle de François Juste, seule avouée par l'auteur⁹. Et même dans le détail, Rabelais se montre attaché à une graphie étymologique et latinisante.

1.1. Divergences entre l'édition princeps et celle de 1542. On ne décèle guère que deux innovations mineures. La première concerne l'emploi de la lettre y, que l'édition de 1542 remplace souvent par i à

⁵ Ce chapitre porte en effet le n° 21 dans l'édition princeps et le n° 23 dans l'édition définitive, par suite de la division en deux des anciens chapitres 4 et 20.

⁶ Cf. François Rigolot, *Les Langages de Rabelais*, Genève 1972 (*Études rabelaisiennes* 10), p. 62-76, qui oppose ce chapitre à ceux qui le précèdent et qui décrivent l'éducation de Gargantua sous la conduite de ses anciens précepteurs.

⁷ Cf. André Gendre, "La 'Geste' de Frère Jean dans le *Gargantua*", *Mélanges Gossen*, Berne et Liège 1976, p. 239-274.

⁸ Cf. F. Rigolot, op. cit. p. 69ss.

⁹ Cf. *Oeuvres de François Rabelais*, édition critique publiée par Abel Lefranc, etc., Paris puis Genève/Lille 1912-1955, I, p. CXIV; Nina Catach, *L'Orthographe française à l'époque de la Renaissance*, Genève 1968, p. 156-157.

l'intérieur des mots tout en la laissant en finale¹⁰: ainsi l. 10 *supplya/supplia*, 21 *introduysoit/introduisoit*, 38 *puys/puis*, 43 *estoyt/estoit*, 48 *disoyt/disoit*¹¹.

La seconde innovation affecte le son [s] marqué originairement par un *c* devant *a* ou *o*: dans l'édition princeps, Rabelais adopte *cz* (l. 34 *leczon*, 48 *lecrons*), à l'exemple de Geoffroy Tory dans le *Champ Fleury*; en 1542, il se convertit (ou se laisse convertir par son imprimeur) à la cédille (*leçon*), introduite par le même Tory dès 1531¹².

1.2. Archaïsmes. Je réunis sous ce titre des graphies qui sont archaïques pour nous mais qui ne l'étaient pas nécessairement au XVI^e s.; toutefois, leur persistance régulière chez Rabelais le montre particulièrement réfractaire aux innovations. Ainsi l'apostrophe, selon Mme Huchon¹³, ne figure que dans le premier cahier de l'édition princeps et disparaît totalement de celle de 1542. Il est donc probable que, lorsqu'elle apparaît dans nos textes, elle a été ajoutée par les éditeurs modernes (l. 4 et passim *qu'il*, 15 *l'alteration*, 21 *l'introduysoit*, 38 *s'en*, 48 *d'avant*, etc.)¹⁴. Mais le plus souvent, l'élision n'est pas marquée: l. 6 [*de*] *aultrement le instituer*, 8 *ne endure*, 23 *de estudier*, 28 *se esveilloit*, etc.

L'ancien [ə] en hiatus, amuï dès le XV^e s¹⁵, est encore marqué: l. 17 *feist*, 23 *creust*, 30 *leue*, 40 *leu*. Son amuïssement est d'ailleurs confirmé par des contrépels: ainsi l. 3 *feut* (< *fuit*, afr. *fu*).

On observe quelques cas de non-redoublement de consonnes: l. 14 *elebore*, 17 *aprin/apris*, 29 *frotoit*, 43 *come* (mais *comme* 1542), 46

¹⁰ Je cite normalement l'édition princeps (dans la version Calder-Screech), en mentionnant en seconde position, s'il y a lieu, les variantes de celle de 1542, d'après le texte de Pierre Jourda.

¹¹ Sur la concurrence entre *y* et *i* au XVI^e s., cf. Charles Beaulieux, *Histoire de l'orthographe française*, Paris 1927, I, p. 171-176.

¹² Ibid. II, p. 24.

¹³ Op. cit. p. 122-125.

¹⁴ Je n'ai pu consulter les éditions originales, et les éditeurs modernes n'indiquent pas leurs interventions sur ce point: ainsi il n'y a rien à tirer des variantes de l'édition Lefranc, II, p. 215-218).

¹⁵ Cf. Christiane Marchello-Nizia, *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris 1979, p. 56-59.

acoustré (mais *accoustré* 1542). Quant à *letres* (l. 7, 27; *lettres* 1542) et *honeste* (l. 27), on pensera plutôt à des choix volontaires et latinisants¹⁶.

Le -s final d'adverbes (cf. l. 28 *doncques*, 51 *jusques*) s'étend au singulier d'adjectifs de structure semblable: l. 26 *heure quelconques*, 48 *luy mesmes*; mais cf. aussi le contrépel de l'éd. 1542, l. 49 *quelques cas pratiques/quelque cas practiques*.

Les terminaisons -ant et -ent deviennent régulièrement -ans/-ens au pluriel (cf. afr. -anz/-enz): l. 22 *gens scavans*, 36 *jugemens merveilleux*, 42 *eulx retornans*.

Faits isolés:

- l. 17 *aprin* (corrigé en *apris* dans l'éd. 1542) est une forme analogique du passé simple, formé lui-même sous l'influence de celui de tenir¹⁷;

- l. 21 *compaignies* présente l'ancienne graphie *ign* pour [j] (cf. *oignon* et le nom *Montaigne*, variante graphique de *montagne*)¹⁸;

- l. 23 *esperit*, forme semi-savante de l'afr., est concurrencée à partir du XIV^e s. par *esprit*, qui l'emportera définitivement au XVI^e¹⁹.

1.3. Orthographe grammaticale. Le participe présent est accordé systématiquement au pluriel, qu'il soit suivi ou non d'un complément: l. 42

¹⁶ *Letres* semble un reflet du parti pris de Rabelais pour Budé et Robert Estienne, et contre Erasme et Sylvius, dans la discussion sur la graphie du latin *lit(t)era*; disparue de l'édition de 1542, cette forme reparaitra dans le *Tiers Livre* et le *Quart Livre*. Quant à *honeste*, il suit la graphie du latin *honestus* contre Robert Estienne, qui écrit *honneste* dans son *Dictionnaire françoislatin*, éd. de 1549 (je n'ai pu consulter celle de 1539). Cf. M. Huchon, op. cit. p. 211-214 et 60.

¹⁷ Cf. M. K. Pope, *From Latin to modern French*, 2e éd. Londres 1952, § 1037 et 1054.

¹⁸ Cf. Hans Rheinfelder, *Alfranzösische Grammatik*, I. Lautlehere, 3e éd. Munich 1963, p. 111-112.

¹⁹ Cf. FEW, XII, p. 191b ss. - Chez Rabelais, *esperit* prédomine dans *Pantagruel* et *Gargantua*, mais est presque entièrement supplanté par *esprit* dans les livres ultérieurs; cf. J. E. G. Dixon, *Concordance des oeuvres de François Rabelais*, Genève 1992 (*Etudes rabelaisiennes* 26).

"eulx *retornans*", 49 "quelques cas pratiques et *concernens* l'estat humain"²⁰.

Rabelais a tendance à analyser les composés: il y a séparation dans l. 29 *ce pendent*, accord interne et éventuellement séparation dans l. 34 *souventesfoys*, 50 *aucunesfoys/aulcunes foys*.

1.4. Latinisme et étymologie. On sait que la graphie du XVI^e s. est encombrée de lettres étymologiques ou pseudoétymologiques: Rabelais ne fait donc que suivre les habitudes graphiques de son époque en écrivant *aultrement* (l. 6), *poinct* (l. 8), *soubdaines* (l. 8), *sçavant* (l. 11), *sçavoir* (l. 27), etc²¹. Mais dans certains cas, sa manière d'écrire semble bien résulter d'un choix personnel. Il en est ainsi lorsqu'il distingue d'après l'étymologie les terminaisons *-ant* et *-ent*: l. 7 *considerant*, 11 *sçavant*, 22 *sçavans*, 42 *retornans*, mais l. 29 *ce pendent* et 49 *concernens*²². On peut penser aussi à un latinisme volontaire dans *pronunciation* (l. 31)²³.

1.5. Graphie et phonétique. Dans la plupart des cas qui précèdent, les graphies propres à Rabelais n'affectent pas la prononciation: qu'on écrive *y* ou *i*, *cz* ou *ç*, qu'on indique ou non l'éliision, qu'on garde ou non le *e* qui marquait autrefois la voyelle en hiatus, qu'on ajoute ou non un *-s* à *doncques* ou à *mesmes*, qu'on rétablisse ou non le *t* devant *-s* dans le pluriel de mots comme *savant* ou *jugement*, qu'on accorde ou non le participe présent au pluriel, qu'on ne redouble pas la consonne dans *apprendre*, *acoustrer*, *letres*, *honeste*, qu'on écrive *concernent* avec *-ent* et *pronunciation* avec *-un-*, tout cela n'a aucune valeur phonétique. On peut se demander tout au plus si *aprints* et *esperit* reflètent des variantes de prononciation ou sont de simples graphies traditionnelles. Les seules particularités graphiques dont on puisse affirmer le rapport avec la phonétique sont:

²⁰ Cf. de même chap. 23, l. 11 "*menans dix ou douze charges de fouaces*"; l. 30 "*adjoutans que point à eulx n'apartenoit manger de ces belles fouaces*".

²¹ Sur *scavant*, *sçavoir* (écrits sans cédille dans les originaux), cf. toutefois M. Huchon, op. cit. p. 214-215.

²² Rattachés respectivement au latin *pendere* et *cernere*; cf. sur cette question M. Huchon, op. cit. p. 237-251.

²³ Cf. également les graphies *letres* et *honeste*, citées sous 1.2, ainsi que *medicin*, cité sous 1.5.

- la forme *medicin* (l. 11), latinisme volontaire, constant chez Rabelais et disparu après lui²⁴;

- le *-o-* dans *retornans* (l. 42), qui s'insère dans la querelle entre les "ouïstes" et leurs adversaires²⁵;

- la correction de *page* (l. 32) en *paige*, qui semble indiquer la préférence de Rabelais pour une forme d'origine dialectale²⁶.

2. Syntaxe

2.1. Marques du syntagme nominal. L'actualisation du syntagme nominal par un déterminant ou une marque équivalente n'est pas encore obligatoire comme en français contemporain. Un nom qui désigne une notion générale, une espèce ou une quantité indéfinie se passe de marque spécifique: l. 8 "*nature* ne endure poinct *mutations* soubdaines"; l. 13 "lequel le purgea canonicquement avec *elebore* d'Anticyre"; l. 25ss. "il ne perdoit *heure* quelconques du jour, ains tout son temps consommoit en *letres* et honeste *sçavoir*"²⁷.

De plus, le déterminant n'est pas répété:

²⁴ Le dernier écrivain à l'utiliser, à part Rabelais, semble être Du Bellay; cf. Edmond Huguet, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, sous *medecin*; FEW, VI/1, p. 600b; M. Huchon, op. cit. p. 219-222.

²⁵ Le mot est de Tabourot des Accords (cité par Charles Thurot, *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle d'après le témoignage des grammairiens*, Paris 1881, I, p. 245), qui parlera aussi du "langage ouïstien" (cf. Edmond Huguet, op. cit.). Sur toute la discussion à ce propos, cf. en dernier lieu Pierre Fouché, *Phonétique historique du français*, Paris 1952, p. 210-212. - Rabelais, à ses débuts, est volontiers "ouïste"; ensuite, il corrigera souvent *ou* en *o* (par ex. chap. 3, l. 15 *douz/doz* "dos"; chap. 25; l. 49 *clous/cloz* "clos", etc.). Toutefois, dans certains mots, il gardera ou réintroduira *ou* à la faveur d'une graphie personnelle: *dours* "dos", *houster* "ôter"; cf. M. Huchon, op. cit. p. 230-233.

²⁶ Cf. M. K. Pope, op. cit. § 423. - La terminaison *-aige* est fréquente chez Rabelais: ainsi *caige*, *gaige*, et surtout le suffixe *-aige* (*coquillage*, *languaige*, *mariaige*, *usaige*, etc.); cf. J. E. G. Dixon, op. cit., vocabulaire inverse.

²⁷ Ce système commence à être ébranlé; aussi voit-on Rabelais se corriger pour le rétablir: chap. 23, l. 15 "manger à desjeuner *des raisins* avecq la *fouace fraiche*" / "manger à desjeuner *raisins* avec *fouace fraiche*"; l. 36 "depuis quand avez vous prins *les cornes*" / "depuis quand avez vous prins *cornes*"; chap. 25, l. 36 "pour tout dire, un *vray moyne*" / "pour tout dire sommairement *vray moine*".

- devant le superlatif qui suit le nom auquel il se rapporte: l. 40 "*les pointz plus obscurs et difficiles*";

- devant le second de deux noms coordonnés, même lorsqu'ils ne sont pas de même genre et de même nombre: l. 15 "*luy nettoya toute l'alteration et perverse habitude du cerveau*"; l. 34 "*selon le propos et argument*"; l. 36 "*la majesté et jugemens merveilleux*".

2.2. Marques du syntagme verbal. Le pronom sujet n'est pas encore devenu la marque essentielle de la personne verbale. Il est d'autant plus rare dans notre texte que celui-ci est composé en grande partie de suites de propositions de même sujet. Ainsi, sur 22 propositions sans sujet nominal²⁸, dans 6 seulement figure un pronom conjoint, qui marque habituellement un changement de sujet: l. 10ss. (Ponocratès) "*supplya un sçavant medicin de celluy temps... à ce qu'il considerast si possible estoit...*"; l. 17 "*Ponocrates luy feist oublier tout ce qu'il avoit aprins*"; cf. encore l. 4, 25, 50 et 52.

En revanche, un sujet commun à deux ou plusieurs propositions qui se suivent n'est habituellement marqué par un syntagme nominal ou un pronom que dans la première d'entre elles. Cette syntaxe ne correspond à celle du français contemporain que si les propositions en question sont des coordonnées immédiatement voisines: ainsi l. 48 "*luy-mesmes les disoyt par cuer, et y fondoit quelques cas pratiques*". Dans tous les autres cas, nous devrions suppléer un pronom sujet²⁹; ainsi l. 5ss. "*quand Ponocrates congneut la vitieuse maniere de vivre de Gargantua, delibera de aultrement le instituer en letres, mais pour les premiers jours le tolera, considerant que nature ne endure point... Pour donc mieulx son oeuvre commencer, supplya un sçavant medicin...*"

Ailleurs, un élément nominal figurant à proximité du verbe permet d'identifier le sujet, différent de celui de la proposition précédente, sans en avoir formellement la fonction: l. 42 "*eulx retomans, consideroient l'estat du ciel: si tel estoit come l'avoient noté...*"

²⁸ J'appelle "sujet nominal" tout sujet autre qu'un pronom personnel conjoint.

²⁹ Comme le fait la version moderne, reproduite ci-dessus, de l'édition Demerson.

Enfin, un verbe impersonnel se passe normalement de pronom sujet: l. 12 "...à ce qu'il considerast si possible *estoit* remettre Gargantua en meilleure voye".

2.3. Ordre des constituants de la proposition. Cet ordre est nettement moins rigide qu'en français contemporain. Ainsi le verbe peut figurer en tête de phrase: l. 28 "*se esveilleoit* doncques Gargantua environ quatre heures du matin". Dans d'autres cas, nous avons affaire à l'ordre complément (ou proposition subordonnée) - verbe - sujet, courant en ancien français et encore fréquent au XVI^e s: l. 21ss. "*l'introduysoit es compagnies des gens sçavans qui là estoient, à l'emulation desquelz luy creust l'esperit*"; l. 29ss. "*ce pendent qu'on le froit, luy estoit leue quelque page* de la divine Escripture... et à ce estoit commis *un jeune page*"³⁰.

Lorsque le sujet n'est pas marqué, le verbe peut être précédé de divers éléments que la syntaxe contemporaine placerait après lui:

- syntagme nominal précédé ou non d'une préposition: l. 7 "*mais pour les premiers jours le tolera*"; l. 25ss. "*apres en tel train d'estude le mist qu'il ne perdoit heure quelconques du jour, ains tout son temps consommoit...*";

- adverbe: l. 21 "*es compagnies des gens sçavans qui là estoient*";

- adjectif attribut: l. 12 "*si possible estoit*"; l. 42 "*si tel estoit*".

Par rapport à l'infinitif, il y a également tendance à antéposer des éléments que nous postposons aujourd'hui: l. 6 "*delibera de aultrement le instituer*"; l. 10 "*pour doncques mieulx son oeuvre commencer*".

³⁰ Il est vrai que la postposition du sujet a lieu ici dans des conditions où elle ne serait pas exclue aujourd'hui (verbe *être*, proposition relative). Toutefois, elle peut se produire avec n'importe quel autre verbe et dans une proposition principale; elle est provoquée parfois par l'antéposition du complément d'objet direct, plus souvent par la présence d'un autre élément devant le verbe: chap. 30, l. 66 "*cing douzaines en prindrent nos gens*", chap. 19, l. 18 "*ces rys du tout sedez, consulta Gargantua avecques ses gens*" chap. 30, l. 4 "*à tant se teut le bon homme Galler*". - Cf. Walther von Wartburg, *Problèmes et méthodes de la linguistique*, 2e éd. Paris 1963, p. 200-201; id. *Evolution et structure de la langue française*, 10e éd. Berne 1971, p. 157-158; Robert Marichal, "De l'archaïsme de Rabelais: la place du sujet dans la phrase", *Etudes rabelaisiennes* 6, Genève 1965, p. 107-112.

D'une manière générale, on constate deux tendances opposées: d'une part, la postposition du sujet au verbe lorsque la proposition est introduite par un autre élément, ce qui est une survivance de l'ancien français; d'autre part, le rejet du verbe vers la fin de la proposition, ce qui est à mettre en parallèle avec la syntaxe latine.

2.4. Les démonstratifs. Le système des démonstratifs est en pleine mutation. Les deux séries *cest-* et *cel-* peuvent encore fonctionner comme déterminants ou pronoms, mais leur opposition sémantique est largement neutralisée. Ainsi, dans notre passage, aussi bien *ceste* que *celluy* et *icelle* s'emploient comme déterminants anaphoriques ou marquant l'éloignement: l. 34 "selon le propos et argument de *ceste* leçon"; l. 11 "un sçavant médecin de *celluy* temps"³¹; l. 44 " ... quelz signes entroit le Soleil, aussi la Lune, pour *icelle* journée".

Ce neutre fonctionne encore comme pronom accentué, sans l'appui de particules de lieu: l. 21 "pour mieux *ce* faire"; l. 32 "et à *ce* estoit commis un jeune page"; l. 46 "*ce* fait, estoit habillé...".

2.5. Les relatifs. La forme *que* peut fonctionner comme cas sujet, représentant non seulement un pronom neutre ou une proposition, mais aussi un syntagme nominal: l. 39 "là son precepteur repetoit *ce que* avoit esté leu"; l. 21 "l'introduisoit es compagnies *des gens sçavans qui (que 1542)* là estoient"³².

Lequel est employé fréquemment et de manière diversifiée, en grande partie par imitation de la syntaxe latine:

- comme sujet en tête de phrase: l. 10ss. "supplya un sçavant médecin de *celluy* temps... *Lequel* le purgea canonicquement";

- comme complément d'objet direct: l. 49ss. "et y fondoit quelques cas practiques... *lesquels* ilz estendoient aucunesfoys...";

³¹ Emploi identique de *cestuy*: chap. 23, l. 6 "en *cestuy* temps, qui feut la saison de vendanges...".

³² Même correction dans *Pantagruel*: 1532 (éd. V. L. Saulnier, Genève 1965, chap. 13, l. 24) "la Reyne de Saba, qui vint des limites d'Orient" / 1542 "*que* vint" (éd. Lefranc, IV, p. 208). Cf. aussi *Tiers Livres* 1552, chap. 2 "c'estoit le meilleur petit et grand bon hommet *que* oncques ceigneit espée" / 1546 "*qu'oncques*" (éd. Lefranc, V, p. 35).

- comme régime prépositionnel: l. 21ss. "l'introduisoit es compagnies des gens sçavans... à l'emulation *desquels* luy creust l'esperit"; l. 34 se adonnoit à reverer. . . le bon Dieu, *duquel* la lecture monstroit la majesté";

- comme déterminant: l. 46ss. "ce fait, estoit habillé... durant *lequel* temps on luy repetoit les leçons du jour d'avant".

2.6. Prépositions et régime verbal. Rabelais emploie très fréquemment la préposition *en*, avec ou sans l'article défini, pour marquer un rapport spatial, tant au sens propre qu'au sens figuré: l. 13 "remettre Gargantua *en* meilleure voye"; l. 25 "après *en* tel train d'estude le mist.."; l. 21 l'introduisoit *es* compagnies des gens sçavans"; l. 38 "puy s'en alloit *es* lieux secretz"³³.

Pour l'infinitif objet, Rabelais préfère la construction directe à la construction prépositionnelle, sans doute parce qu'elle est plus proche du latin: l. 6 "delibera *de* aultrement (delibera aultrement 1542) le instituer"; l. 13 "...à ce qu'il considerast si possible estoit *remettre* Gargantua *en* meilleure voye".

Lorsque deux ou plusieurs infinitifs sont construits avec une préposition, celle-ci n'est pas répétée: l. 23 "le desir *de* *estudier* aultrement et *se faire valoir*"; l. 35 "souventesfoys se adonnoit à *reverer, adorer, prier* et *supplier* le bon Dieu".

2.7. Emploi latinisant de formes verbales. C'est probablement par imitation de modèles latins que Rabelais marque une préférence pour le passif: l. 2 "comment Gargantua *feut institué* par Ponocrates"; l. 29 "ce pendent qu'on le frotoit, luy *estoit leue* quelque page de la divine

³³ Cf. aussi chap. 15, l. 64ss. "finablement arriverent à Paris, *on* quel lieu se refraischyt deux ou troys jours, faisant chere lye avecques ses gens, et s'enquestant quelz gens sçavens estoient pour lors *en* la ville"; chap. 25, l. 40 "il vendangoient leur clous, *on* quel (*auquel* 1542) estoit leur boyte de tout l'an fondée". - Sur le recul de l'emploi de la préposition *en*, notamment avec l'article défini, cf. Charles Bally, "En été: au printemps; croire en Dieu: croire au diable", *Festschrift Tappolet*, Bâle 1935, p. 9-15; Georges Gougenheim, "Valeur fonctionnelle et valeur intrinsèque de la préposition *en* en français moderne", *Etudes de grammaire et de vocabulaire français*, Paris 1970, p. 55-65.

Esécriture"; l. 39 "là son precepteur repetoit ce que *avoit esté leu*"; l. 46 "ce faict, estoit habillé, peigné, testonné, acoustré et parfumé".

Le participe absolu est une construction encore plus nettement imitée du latin³⁴: l. 42 "*eulx retornans*, consideroient l'estat du ciel"; 46 "*ce faict*, estoit habillé...".

Encore qu'il soit difficile de tirer des conclusions d'une étude aussi fragmentaire, on peut du moins dégager quelques impressions. Rabelais semble bien conservateur, tant dans sa graphie que dans sa syntaxe. Dans la graphie, il refuse les accents et l'apostrophe, maintient des lettres étymologiques ou marquant des sons amuïs. Lorsqu'il ne redouble pas les consonnes, cela peut se justifier soit aussi par conservatisme, soit par volonté d'être fidèle au latin. Les innovations s'expliquent encore par l'étymologie: ainsi la distinction entre *-ant* et *-ent*.

En syntaxe, on observe également des tendances conservatrices: absence régulière de déterminant devant un nom sans référent précis, parcimonie dans l'emploi du pronom sujet, postposition relativement fréquente du sujet nominal, emploi des deux séries de démonstratifs comme pronoms et déterminants, usage courant de la préposition *en* avec l'article défini. Mais des tendances latinisantes sont tout aussi nettes: rejet du verbe après le complément ou l'attribut, emploi fréquent et varié du relatif *lequel* sur le modèle des relatifs latins, construction de l'infinitif sans préposition, prédilection pour le passif et le participe absolu.

Archaïsme, latinisme: ce ne sont certes pas les seuls traits caractéristiques, mais des traits prépondérants du style de Rabelais. Une étude du vocabulaire de ce chapitre spécialement "docte" les confirmerait certainement; mais elle ne devrait pas nous faire oublier d'autres tendances, que révèle l'ensemble de l'oeuvre, telles qu'un fort enracinement dans le terroir et surtout un extraordinaire pouvoir de création verbale.

³⁴ Cf. Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française*, II, p. 465-467.